







<u>COMPTE RENDU du IV^{ème} Comité de Pilotage du Programme LIFE</u> <u>« Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France »</u> 19/12/07 – TOULOUSE

Ce dernier Comité de Pilotage s'est tenu dans les locaux de l'INRA de Toulouse. La réunion a débuté à 14h15 et s'est terminée à 19h00.

 $\underline{Contact}: S.F.E.P.M-coordination\ programme\ LIFE\ Chiropt\`eres$

c/o C.E.F.S. – I.N.R.A.

BP 52627

31326 CASTANET TOLOSAN

Tel: 05.61.73.26.72 Fax: 05.61.28.55.00

sfepm@toulouse.inra.fr (Florence LAFON - coordination administrative et financière)

<u>sfepm@wanadoo.fr</u> (Dominique PAIN – communication)

melanie.nemoz@toulouse.inra.fr (Mélanie NEMOZ - coordination scientifique et technique)

1

Personnes présentes :

Joël BOURIDEYS (DIREN PACA), Jean-Marie CHANABE (Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon), Emmanuel COSSON (Groupe Chiroptères Provence), Gérard ISSARTEL (SFEPM), Florence LAFON (SFEPM), Tangi LEMOAL (CREN Aquitaine), Gilles LARNAC (Conseil Général du Gard), Pascal MEDARD (Espace Nature Environnement), Mélanie NEMOZ (SFEPM), Frédéric NERI (CREN Midi-Pyrénées et GCMP), Martin PICART (Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon), Jean SEON (Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon), Arnaud SOURNIA (DIREN Midi-Pyrénées), Jean-Paul URCUN (Organbidexka Col libre), Stéphane VINCENT (Centre Ornithologique Rhône-Alpes), Denis VINCENT (Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Aquitaine).

Personnes excusées :

Fabienne BENESTE (DIREN Aquitaine), Alain ROUSSET-Président (Conseil Régional d'Aquitaine), Nathalie LAMANDE (DIREN Languedoc-Roussillon).

Ordre du jour :

| A. Co | urriers envoyés par la Commission Européenne en 2007 | . 3 |
|--------|---|-----|
| | an financier du programme | |
| I. I | Point sur la demande d'avenant | . 3 |
| 1. | Les changements liées au statut juridique | . 3 |
| 2. | Les modifications des taux de participation financière | |
| 3. | Augmentation ou diminution dans 1 ou plusieurs catégories des dépenses du budge | et |
| pré | visionnel du projet : | 3 |
| II. I | Plan de financement | 4 |
| III. | Bilan des dépenses | |
| 1. | Dépenses par catégorie de frais | 4 |
| 2. | Dépenses par catégories budgétaires par rapport au budget prévisionnel | 5 |
| 3. | Bilan des dépenses / recettes | |
| IV. | Calendrier pour les rapports finaux | . 5 |
| C. Bil | an des actions | 6 |
| I. I | Résultats et bilan action par action | 6 |
| 1. | Actions préparatoires | |
| 2. | Maîtrise foncière et d'usage | 6 |
| 3. | Travaux uniques de gestion | 6 |
| 4. | Travaux de gestion périodiques | 7 |
| 5. | Sensibilisation du public et diffusion des résultats | 7 |
| 6. | Fonctionnement du projet et suivi | 9 |
| II. Y | Valorisation de l'expérience acquise | 9 |
| 1. | Réalisation d'un dossier technique sur les mines | |
| 2. | Rédaction d'une fiche technique « Lavogne » | |
| 3. | Cahier des charges des protections physiques de gîtes | |
| 4. | BATAPI | |
| III. | Diffusion des outils de communication | |
| 1. | Le film « Au rythme des chauves-souris » | 0 |
| 2. | Le guide technique | |
| IV. | Rapport technique final | |
| D. Ap | rès LIFE1 | 0 |

A. Courriers envoyés par la Commission Européenne en 2007

Les courriers envoyés par la Commission européenne en 2007 sont rappelés et lus partiellement. Ceux-ci concernent :

- l'acceptation dans son ensemble de la demande d'avenant sur le programme (courrier du 03.07.07),
- l'évaluation des rapports d'activités et financier remis par la SFEPM à la Commission en avril 2007 et de la visite du xx.05.07 d'Oréade Brèche (courrier du 11.07.07).

B. Bilan financier du programme

I. Point sur la demande d'avenant

La demande d'avenant à la Commission Européenne concernait :

- 1. Les changements liés au statut juridique des partenaires et / ou des co-financeurs :
 - a le CEEP n'est plus partenaire du programme LIFE depuis octobre 2006,
 - b le Conseil Général de l'Hérault est passé d'un statut de co-financeur à celui de partenaire.
- 2. Les modifications des taux de participation financière du bénéficiaire / partenaires / co-financeurs :

| Statut juridique | Structure | Engagment initial (a) | Engagement avenant (b) | % [(b/a)-1] | Remarques |
|---------------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------------------|----------------|---|
| Partenaire | CG de l'Hérault | 30 000 | 17 581 | -41% | Coût de la grille de la grotte de Julio moins élévé que prévu |
| Co-financeur | Fondation Nature & Découvertes | | 16 377 | 100% | Le co-financement des 2 fondations a permis à |
| Co-financeur | Fondation MAVA | | 16 377 | 100% | la SFEPM de réduire en partie sa part d'auto- financement |
| Partenaire | SFEPM | 52 527 | 23 870 | -55% | |
| Partenaire | SMGG | 5 000 | 10 000 | | Prise en charge d'une partie des coûts supplémentaires de la grille de la Sartanette |
| Partenaire | GCP | 4 268 | 7 643 | 79% | Prise en charge d'une partie des coûts supplémentaires liés à la réalisation du film |
| Partenaire | CIGALES | 7 020 | 4 968 | | Coût de la grille de la grotte du Fangas moins élévé que prévu |
| Co-financeur | DIREN RA | 30 622 | 32 622 | 7% | |

3. Augmentation ou diminution dans 1 ou plusieurs catégories des dépenses du budget prévisionnel du projet :

Tous les transferts de budget d'une catégorie à une autre ont été accordés par la CE.

| Catégories | | Budget initial | Budget révisé | Variation (%) | |
|------------|-----------------------|----------------|---------------|---------------|--|
| 1 | Frais de Personnel | 429 617 | 531 012 | 23,60% | |
| 2 | Déplacements | 109 486 | 120 281 | 9,86% | |
| 3 | Assistance extérieure | 324 488 | 303 580 | -6,44% | |
| 4 | Matériel durable | 164 701 | 124 538 | -24,39% | |
| 5 | Maîtrise foncière | 6 851 | 0 | -100,00% | |
| 6 | Matériel consommable | 43 465 | 26 204 | -39,71% | |
| 7 | Autres coûts | 21 700 | 10 786 | -50,29% | |
| 8 | Frais généraux | 63 081 | 46 988 | -25,51% | |
| | TOTAL | 1 163 389 | 1 163 389 | 0,00% | |

II. Plan de financement

| Année | Co- financements (CE+Co- financeurs) | Montants versés | % des versements /engagements | % des versements /programme |
|-----------|---|--------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 2004 | 260 457 | 260 457 | 100% | 22% |
| 2005 | 190 337,96 | 169 551 | 89% | 15% |
| 2006 | 333 745,90 | 307 446 | 92% | 26% |
| 2007 | 93 929 | 50 445 | 54% | 4% |
| 2008 | 177 935 | 0 | 0% | 0% |
| Total (1) | 1 056 405 | 787 899 | 75% | 68% |

| Année | Auto- financemnt (partenaires) | Partici -pation | % des participation/ engagements | % des participation /programme |
|-----------|--------------------------------------|--------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| 2004 | 34 732 | 34 732 | 100% | 3% |
| 2005 | 28 863 | 28 863 | 100% | 2% |
| 2006 | 11 168 | 11 168 | 100% | 1% |
| 2007 | 32 222 | 14 714 | 46% | 1% |
| Total (2) | 106 984 | 100 582 | 94% | 9% |

| Total (1)+(2) 1 163 389 | 888 481 | 76% |
|-------------------------|---------|-----|
|-------------------------|---------|-----|

Les financements non versés à ce jour (soit environ 24 % du budget) correspondent :

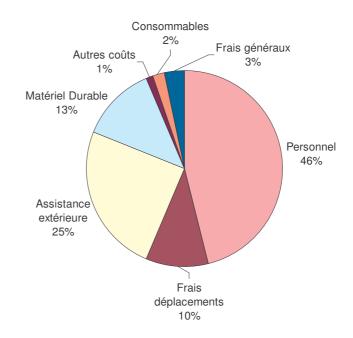
- au versement des soldes des subventions 2005 à 2006,
- au versement des soldes des subventions pluriannuelles,
- au versement des subventions 2007 non justifiées,
- au versement des subventions 2008 si celles-ci sont acceptées,
- au solde de l'auto-financement des partenaires non affiché à ce jour,
- au dernier versement de la Commission Européenne.

III. Bilan des dépenses

Le montant des dépenses du 01/04/04 au 31/08/07 s'élève à 960 395 €.

1. Dépenses par catégorie de frais

Les dépenses en frais de personnel, sont les plus élevées et représentent 46 % des dépenses.



2. Dépenses par catégories budgétaires par rapport au budget prévisionnel

| Catégories budgétaires | Budget prévisionnel révisé (a) | Dépenses (b) | % (b)/(a) | Ecart (a)-(b) |
|------------------------|--------------------------------------|-----------------|--------------|------------------|
| Personnel | 531 012 | 444 045 | 84% | 86 967 |
| Déplacements | 120 281 | 98 442 | 82% | 21 839 |
| Assistance extérieure | 303 580 | 235 360 | 78% | 68 220 |
| Matériel durable | 124 538 | 120 379 | 97% | 4 159 |
| Maîtrise foncière | 0 | 0 | 0% | 0 |
| Matériel consommable | 26 204 | 11 243 | 43% | 14 961 |
| Autres coûts | 10 786 | 19 529 | 181% | -8 743 |
| Frais généraux | 46 988 | 31 397 | 67% | 15 591 |
| Total | 1 163 389 | 960 395 | 83% | 202 994 |

NB : Les dépenses dans la catégorie « Autres coûts » dépassent de plus de 81 % le budget prévisionnel car, à la demande de la Commission Européenne, les coûts des indemnités de stage ont été transférés de la catégorie « frais de personnel » à la catégorie « Autres coûts ».

3. Bilan des dépenses / recettes

| | Dépenses | Auto- financement | Recettes | | | Auto- |
|----------------------|----------|----------------------|-----------------|---------|------------|------------------------|
| Région | totales | | DIREN+ CG+CR | CE | Fondations | fiancements + Recettes |
| Aquitaine | 172 320 | 7 715 | 75 859 | | | |
| Languedoc-Roussillon | 252 138 | 68 271 | 100 368 | | | |
| Midi-Pyrénées | 140 396 | 5 455 | 56 479 | 407 186 | 32 744 | |
| PACA | 285 102 | 13 205 | 55 213 | | | |
| Rhône-Alpes | 110 440 | 5 937 | 60 050 | | | |
| Total | 960 395 | 100 582 | 395 192 | 407 186 | 32 744 | 935 704 |

Au 31 août 2007, l'auto-financement et les recettes perçues représentent 97% des dépenses du programme.

IV. Calendrier pour les rapports finaux

| Restitution rapport 4 arrêté au 31/12/07 à la SFEPM | 31/01/08 |
|---|-----------------|
| Constitution du rapport global | 28/02/08 |
| Soummission du rapport final au commissaire aux comptes + équipe de suivi externe | début mars 08 |
| Modifications éventuelles | mars-08 |
| Justifications des dépenses aux co-financeurs | mars - avril 08 |
| Envoi rapport final à la CE | fin avril 08 |
| Rapport de l'Europe | juil-08 |
| Modifications éventuelles | Juli-06 |
| Versement de l'Europe | > juil-08 |
| Dernier versement aux partenaires | > juii-08 |

C. Bilan des actions

Cette partie s'est attachée à détailler, action par action, les résultats obtenus dans le cadre du programme, afin d'évaluer la réussite et le pourcentage de réalisation de chaque action.

I. Résultats et bilan action par action

1. Actions préparatoires

A1 – Réalisation de protocoles

• Résultats : Rédaction de cinq protocoles (étude préalable à la protection physique d'un gîte, étude des terrains de chasse par radiolocalisation, cartographie des terrains de chasse, étude du régime alimentaire par analyse de guano, fiches de suivi des populations).

• % de réalisation : 100%

A2 – Etudes préalables à la fermeture de gîtes

Résultats: Réalisation de deux études préalables (grotte de Magnagues et grottes de Julio).
L'action a été transformée sur le site de la mine de Valcros en étude d'impact (modification validée par la Commission Européenne).
% de réalisation: 100%

A3 – Etude des terrains de chasse par radiolocalisation

- Résultats : Réalisation de deux sessions de 15 jours (2005 et 2006) de suivi par radiolocalisation d'individus sur six colonies (tunnel de Petexaenea, grotte de Mikelauenzilo, grotte de Magnagues, gorges du Gardon, gorges du Verdon, tunnel du Château de La Borie).
 - % de réalisation : 100%

A4 – Cartographie des terrains de chasse

- Résultats : Cartographie des terrains de chasse des six colonies suivies par radiolocalisation (tunnel de Petexaenea, grotte de Mikelauenzilo, grotte de Magnagues, gorges du Gardon, gorges du Verdon, tunnel du Château de La Borie).
 - % de réalisation : 100%

A5 – Etude du régime alimentaire

- Résultats : Etude par analyse de guano du régime alimentaire du Murin de Capaccini et du Minioptère de Schreibers sur 3 sites (gorges du Gardon, gorges du Verdon, tunnel du Château de La Borie).
 - % de réalisation : 100%

2. Maîtrise foncière et d'usage

B1 – Acquisition de gîtes

- Résultats : Acquisition du Tunnel de Petexaenea par le CREN Aquitaine. L'acquisition de la mine de Valcros n'a pas été possible. Cette action est remplacée par la mise en place d'un APPB (modification validée par la Commission Européenne).
 - % de réalisation : 50%

B2 – Mise en place d'une protection réglementaire

- Résultats : mise en place d'un APPB ou d'une réserve naturelle régionale sur le tunnel du Château de la Borie.
 - % de réalisation : en cours, non finalisé

B3 – Conventionnement avec les propriétaires

- Résultats : signature de 7 conventions entre un partenaire du LIFE et un propriétaire de gîte (grotte de Mikelauenzilo, grotte de Magnagues, grottes de Julio, grotte d'Aldène, gorges du Gardon (2), tunnel du Château de La Borie).
 - % de réalisation : > 100%
 - 3. Travaux uniques de gestion

C1 – Protection physique de gîtes

- Résultats : douze gîtes ont été physiquement protégés par une grille et/ou un périmètre grillagé (grotte de Mikelauenzilo, grotte de Magnagues, grottes de Julio, grotte d'Aldène, grotte de la Baume Saint Vérédème, grotte de la Sartanette, grotte des Fées, carrière du Fangas, mine de Valcros, tunnels du Verdon (3)). La fermeture de la grotte de la Citerne a été remplacée par la fermeture de la grotte de la Sartanette, site dont l'intérêt chiroptérologique est supérieur.
 - % de réalisation : > 100%

C2 – Détournement d'un chemin

- Résultats : Sécurisation du chemin permettant le contournement de la grotte de la Baume Saint Vérédème.
 - % de réalisation : 100%

C3 & C4 – Maintien et restauration de points d'eau / de corridors

- Résultats : Construction d'une lavogne dans les gorges du Gardon. La mise en place de corridors dans les gorges du Gardon ne sera pas possible, essentiellement pour des raisons de temps. Cette même action a été annulée sur le site du tunnel du Château de la Borie du fait d'un retard de la mise en place de la mesure réglementaire (annulation acceptée par la Commission Européenne).
 - % de réalisation : 33%
 - 4. Travaux de gestion périodiques

D1 – Suivi des populations

- Résultats : suivi régulier de 27 gîtes et installation de deux BATAPI (automate compteur de chauves-souris).
 - % de réalisation : 100%

D2 – Suivi de la fréquentation humaine

- Résultats : Installation d'un système d'Eco-compteur sur deux gîtes (grotte du Capucin et grottes de Julio).
 - % de réalisation : 100%

D3 – Surveillance et entretien des installations

- Résultats : Surveillance et entretien des protections physiques mises en place.
- % de réalisation : 100%
 - 5. Sensibilisation du public et diffusion des résultats

E1 – Installation de panneaux d'information

- Résultats : Installation de panneaux à l'entrée de 12 gîtes (grotte de Mikelauenzilo, gouffre de Bexanka, grotte de Magnagues, grottes de Julio (2), grotte d'Aldène, grotte de la Baume Saint Vérédème, grotte des Fées, carrière du Fangas, mine de Valcros, tunnels du Verdon, tunnel du Château de la Borie). Installation de panneaux d'information générale dans les gorges du Gardon.
 - % de réalisation : 100%

E2 – Information des locaux et des utilisateurs du milieu souterrain

- Résultats : publication de 24 articles dans des bulletins ou journaux locaux, 15 articles dans des revues ou bulletins nationaux, 5 reportages télévisés, 2 émissions de radio et organisation de 13 nuits de la chauve-souris. Rapprochement avec les spéléologues sur plusieurs sites (ex : le suivi des populations du gouffre de Bexanka se fait en partenariat avec le CDS).
 - % de réalisation : 100%

E3 – Etude de faisabilité « Maison de la chauve-souris »

- Résultats : Deux dossiers de faisabilité d'une maison de la chauve-souris (Pyrénées-Atlantiques et Aude/Hérault) sont en cours d'élaboration.
 - % de réalisation : non finalisée

E4 – Vitrine biospéléologique

- Résultats : Création d'une vitrine biospéléologique dans le musée de la grotte de Sare (Pyrénées-Atlantiques).
 - % de réalisation : 100%

E5 – Exposition chauves-souris

- Résultats : Réalisation d'une exposition chauves-souris itinérante (2 exempl. par région).
- % de réalisation : 100%

E6 - Réalisation du film « Au rythme des chauves-souris »

- Résultat : Réalisation d'un film documentaire de 31 minutes sur les trois espèces du programme LIFE et les actions menées en vue de leur conservation. Elaboration de 750 copies diffusées gratuitement. Participation au festival International du film ornithologique de Ménigoute et obtention du premier prix du film de protection de la nature.
 - % de réalisation : 100%

E7 – Réalisation de plaquettes

- Résultats : Réalisation et diffusion d'une plaquette générale LIFE (25 000 exemplaires) et de deux plaquettes locales (les chauves-souris des gorges de l'Aveyron et les chauves-souris des gorges du Gardon en 5000 exemplaires chacune). La plaquette « les chauves-souris de la grotte d'Aldène » a été reportée à une date ultérieure au LIFE (annulation acceptée par la Commission Européenne).
 - % de réalisation : 75%

E8 – Réalisation d'un guide technique

- Résultats : Rédaction d'un guide technique « Connaissance et conservation de trois espèces de Chiroptères cavernicoles » et diffusion prochaine (1500 exemplaires imprimés, diffusés gratuitement et mis en ligne sur internet).
 - % de réalisation : 100%

E9 – Site Internet LIFE

- Résultats : Création et mises à jour régulières d'un site internet sur le programme LIFE.
- % de réalisation : 100%

E10 – Organisation de rencontres

- Résultats : Organisation de deux rencontres Chiroptères Grand Sud (2005 et 2007, respectivement 50 et 70 participants) et d'une journée de restitution du programme LIFE (80 participants).
 - % de réalisation : 100%

E11 – Participation à des colloques, formations, etc.

- Résultats : participation et présentation du programme lors de 7 colloques (13ème colloque international sur les chauves-souris (2004), 10ème colloque européen sur les chauves-souris (2005), Xlème rencontres nationales chauves-souris (2006), journées de la conservation de la biodiversité « réveil du dodo » (2006), 2èmes Rencontres naturalistes de Midi-Pyrénées (2006), Eurobats (11ème meeting), 14ème colloque international sur les chauves-souris (2007)). Participation de deux partenaires (GCA et SFEPM) à du suivi par radiolocalisation en Espagne. Participation de deux partenaires (SMGG et CG30) à une formation détecteur.
- % de réalisation : 100%

E12 – Elaboration d'un rapport de fin de projet A venir...

8

6. Fonctionnement du projet et suivi

Les actions F1, F2 et F3 correspondent à la coordination menée tout au long du programme par l'équipe de salariées du LIFE, par le Comité de Pilotage et le Comité de suivi scientifique.

II. Valorisation de l'expérience acquise

Au cours de la présentation du bilan par action, plusieurs propositions ont été faîtes afin de promouvoir l'expérience acquise au cours du programme et le caractère innovant de certaines actions.

1. Réalisation d'un dossier technique sur les mines

A l'initiative du GCP une synthèse des expériences sur la mise en sécurité des mines et la prise en compte des chauves-souris est proposée. Cette synthèse s'appuierait notamment sur l'exemple de Valcros, original de par :

- la mise en place d'un périmètre grillagé compatible avec la présence du Minioptère de Schreibers.
- l'accès au site maintenu pour le suivi des populations,
- le maintien de la police minière sur le site (du fait de la non renonciation),
- le statut de « site scientifique » donné par le Préfet.

Ce dossier technique pourrait amender une circulaire interministérielle sur cette problématique. Il permettrait également de faciliter le travail du futur animateur du plan de restauration des Chiroptères, dont une des priorités sera la prise en compte des chauves-souris lors de la fermeture des sites miniers.

2. Rédaction d'une fiche technique « Lavogne »

La création d'une lavogne dans les gorges du Gardon est originale. Ce savoir-faire, respectueux des matériaux locaux et des techniques anciennes, mérite d'être répété, notamment dans les sites Natura 2000 susceptibles d'être concernés. Une fiche technique descriptive (budget, matériaux utilisés, coupes et schémas du dispositif, etc.) sera réalisée par le SMGG.

3. Cahier des charges des protections physiques de gîtes

Une certaine expertise de la fermeture physique des gîtes a été acquise par les partenaires au cours du programme. Le Comité de Pilotage propose la réalisation d'un cahier des charges de ces fermetures (coûts, temps bénévole, détails techniques, photographies, artisan ayant réalisé les travaux, etc.). Il a été convenu que Mélanie ferait passer à chacun des partenaires une double page type à remplir.

4. BATAPI

Concernant les BATAPI développés dans le cadre du programme LIFE sur deux gîtes, la diminution de coûts (actuellement 7 000 € et 10 000 €) est envisageable. Les besoins en énergie sont importants et constituent encore un problème. Il est envisageable cependant de demander à Pierre Modange d'élaborer un prototype fixe (qui pourrait s'adapter par exemple sur les entrées de mines) et de solliciter une autre structure pour travailler sur sa fabrication en plus grand nombre.

III. Diffusion des outils de communication

1. Le film « Au rythme des chauves-souris »

Sa diffusion est prévue en 750 exemplaires.

Le plan de diffusion concerne :

- les parcs nationaux,
- les CPIE du Sud de la France.
- les représentants régionaux des clubs CPN,
- les coordinateurs régionaux chauves-souris,
- les financeurs du programme.

Il est convenu que chaque partenaire fasse remonter à la SFEPM ses besoins, en ciblant en priorité :

- les Parcs Naturels Régionaux,
- les réserves,
- les services environnement des conseils généraux,
- les bénévoles ayant participé au radiopistage,
- les représentants départementaux des groupes.

La SFEPM pourra centraliser les envois.

2. Le guide technique

Sa diffusion est prévue en 1500 exemplaires.

Il apparaît important que les opérateurs des sites Natura 2000 et les services de l'Etat en charge de cette politique puissent être destinataires de ce document. Les DIREN ont proposé de faire remonter à la SFEPM d'ici le 20 janvier, la liste des structures concernées à l'échelle de leur région.

La SFEPM complètera cette liste (financeurs, CREN, réserves, SAGE, agences de l'eau, ONF, etc.) et soumettra à l'ensemble des partenaires la liste de diffusion pour validation et compléments. L'envoi sera dans sa totalité centralisé par la SFEPM, sauf demande des partenaires.

Le guide technique devant être mis en ligne sur internet. Il est important de penser aux moyens de diffusion du lien internet pour le télécharger : lettre Natura 2000, ATEN, etc.

IV. Rapport technique final

Le rapport final a la même structure que les rapports annuels. Une partie supplémentaire consacrée à l'après-LIFE et la pérennisation des actions mises en œuvre dans le cadre du LIFE devra être développée et rédigée minutieusement. Les attentes de la Commission Européenne à ce sujet sont fortes. Il est convenu que la SFEPM, après contact avec Oréade Brèche, transmettra une trame aux partenaires pour les guider dans la rédaction de cette partie.

D. Après LIFE

Compte tenu du manque de temps, cette question n'a été abordée que très partiellement et sans l'ensemble des participants. La réussite du programme LIFE et la bonne entente des partenaires motivent pour monter un nouveau programme sur ce même territoire. De nombreuses thématiques pourraient être abordées dans la suite de ce programme ou non.

Quelques projets sur des territoires différents émergent (projet Interreg trans-pyrénéen).

Au vu de l'importance de cette thématique, il sera nécessaire de proposer une prochaine réunion dédiée à cette question.